



Demandez le SNE !

FLASH INFO

très
Une édition spéciale...

16 juillet 2004

Tout vient
à point...

Voir aussi

Le jugement

texte intégral

<http://sneademe.objectis.net/docs/fondam/repres/jugement-repres/view>

Nos actions

nos questions aux DP
<http://sneademe.objectis.net/docs/cr/dp>
nos précédents tracts
<http://sneademe.objectis.net/docs/publi/tracts/>

Black-out au MEDD

tract intersyndical
SNE-CGT-UNSA
<http://sneademe.objectis.net/docs/publi/tracts/sne-cgt-uns-2004-07-01/view>

Des questions ?

Un contact ?

Dialoguez avec les
représentants
de notre bureau

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ

DR Centre

Arlette PELISSIER

DR Auvergne

Catherine BORGIDA

Représentante au CA
DR Languedoc-Roussillon

Sylvie COGNERAS

DR Languedoc-Roussillon

Alain ANGLADE

Centre de Valbonne

Hélène BORTOLI

DR Martinique

Sébastien CATALANO

DR Guyane

Emmanuel THIBIER

Centre de Valbonne

André TUEUX

DR PACA

Sur le web

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net/>

le site du SNE national

<http://www.sne-fr.org/>

Le SNE est représentatif au sein de l'Ademe

Le Tribunal d'instance d'Angers l'a déclaré dans son jugement du 2 juillet 2004, reconnaissant ainsi la nature authentiquement syndicale et l'ardeur de son activité en faveur des Adémiens (cf. sur notre site le jugement, voir également nos actions aux DP et nos précédents tracts).

Notre représentativité est acquise à la date de nomination de nos Délégués Syndicaux : le **4 mai 2004**. Le refus *a priori* par la direction des listes du SNE, va vraisemblablement conduire à l'annulation des scrutins du 22 juin dernier. C'est ce que le Tribunal d'Angers devra décider le 19 août prochain.

Le jugement prononcé **contre la direction** est une victoire de la démocratie, reconnaissant par là même le droit syndical comme un des fondements de cette démocratie.

Gardons le cap !

Que ces péripéties juridiques ne nous détournent pas de problèmes majeurs (globalement et localement) :

1. cet été, le Gouvernement se prépare à faire voter à l'Assemblée Nationale des lois régressives sur l'Assurance-maladie et sur le droit du travail (ce dernier projet risque d'être reporté à une date ultérieure, mais le Gouvernement ne cache pas ses positions sur les « 35 heures ») ;
2. au ministère de l'Écologie et du Développement durable, lors de la réunion du Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) du 1^{er} juillet, auquel participe régulièrement le SNE et les autres partenaires sociaux, notre tutelle a opposé aux représentants du personnel du ministère et de ses établissements publics un black-out inquiétant sur le cadrage budgétaire pour 2005, ce qui a entraîné un refus de siéger unitaire des trois syndicats SNE-FSU, CGT-Environnement et UNSA-Environnement (cf. le tract intersyndical).

L'Ademe n'est pas un îlot à l'abri des turpitudes générales !

1. La réforme de l'Assurance-maladie aura forcément des répercussions sur le montant (à la hausse) des cotisations à notre mutuelle, l'UMC. Le droit du travail est menacé et nos « démêlés juridiques » à propos de notre représentativité ne sont qu'une petite illustration de ce qui pourrait attendre l'ensemble des organisations syndicales si les réformes du Code du Travail envisagées étaient mises en oeuvre.
2. Alors que le Gouvernement affiche hypocritement le développement durable et le plan national de lutte contre le changement climatique comme des priorités, nous assistons à une baisse continue de nos moyens dans des conditions de plus en plus contraintes (au motif d'une meilleure « rentabilité ») : le gel budgétaire (annulation d'un tiers du budget d'intervention survenue la semaine passée), le refus de pérenniser des « 100 postes », la menace en terme de cadrage pour les budgets d'intervention et de fonctionnement de 2005, ont des conséquences sur nos conditions de travail.

Le SNE appelle l'ensemble du personnel :

- à identifier les **véritables enjeux sociaux** et les combats à mener de manière utile,
- à choisir ensemble des objectifs communs et les **moyens d'une lutte syndicale efficace** à l'Ademe.

Venez en parler avec nous ! Prenez contact avec les membres de notre bureau !

(<http://sneademe.objectis.net/qfq/>)

D'ores et déjà, du fait de notre représentativité reconnue, nous avons participé à la réunion des Délégués du personnel du 8 juillet dernier, et au Comité d'entreprise du 13 juillet. Nous participerons aux prochaines réunions de négociation salariale. Nous vous tiendrons informés prochainement de ces différentes réunions (lisez régulièrement les actualités sur notre site web).